

Je suis opposé à ce projet éolien de Cernay en raison de son impact sur la biodiversité, clairement sous-évalué par omission

On peut lire la liste inventaire des ZNIEFF identifiées et prises en compte dans cette étude page 42/239 :

*« Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)*

*La liste des ZNIEFF présentes dans un rayon de 20 km autour de la zone d'étude ainsi que leurs intérêts patrimoniaux sont résumés dans le Tableau 25 ci-dessous.*

*Tableau 25 : Inventaire des ZNIEFF aux environs du site »*

Le tableau inventaire des ZNIEFF est incomplet car il occulte la ZNIEFF de Type 1 la plus proche de la ZIP et pourtant d'une importance capitale pour la survie de l'Outarde canepetière. Cette ZNIEFF Outarde « Plaine de Doussay » est située à 1500m de la ZIP.

Un bureau d'étude digne de ce nom ne peut pas faire croire à un oubli.

Cet acte volontaire d'omission de la ZNIEFF la plus proche et la plus sensible (Outarde canepetière) s'apparente à une tentative d'escroquerie à la décision administrative.

Manifestement, il s'agit d'une dissimulation visant à dénaturer la bonne information du public et des autorités administratives.

Pour cette raison, merci de rendre un avis défavorable.

Pour information : ZNIEFF plaine de Doussay :

Outarde canepetière, Oedicnème criard, busards cendrés, Saint-Martin ainsi que le Bruant ortolan, qui atteint ici la limite nord-est de sa répartition dans le département. Vanneau huppé